

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Clément Sylvestre

<https://www.cadre21.org/membres/fe13cf14f8de06c92d6dee35>

Date d'obtention : 2024-01-09 15:33:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement je dois rassurer l'auteur ainsi que s'il y a lieu le témoin. Ensuite, je dois questionner l'auteur avec les questions précises dans la grille, puis vérifier si les informations sont fondées à travers tous les personnes témoins. Ensuite, nous devons juger si l'Acte est malveillant et criminelle si c'est le cas; nous devons contacter le service policier et confisquer le téléphone ayant de la pornographie juvénile. Par la suite, nous allons rencontrer l'investigateur et vérifier les faits pour déterminer si les actes est impulsive ou malveillante. Si l'acte est impulsive, nous allons remplir une grille en questionnant l'auteur et nous allons retirer le cellulaire pour le mettre dans la pochette. Nous allons attendre les services policier un coup que tous ces étapes sont faites.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que nous devons porter aucun jugement dans nos questions et nous avons une aide mémoire pour s'y fier. Je dois suivre les étapes de la grille et retirer le cellulaire de l'investigateur lorsque nous avons un soupçons qu'il y a de la pornographie juvénile et en aucun cas je dois voir ou en avoir possession de ce contenu sinon je peux être juger coupable aussi. Je dois appeler le service policier aussitôt que l'acte est juger malveillant et ne nature criminelle. Puis, je dois être en mesure d'établir un climat supportant la victime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape la plus délicate serait de poser les questions envers la victime, puisque je suis conscient de l'impact sur ses émotions et sur son mentale de devoir parler d'une situation qui affecte la vie privée. C'est un sujet très tabou aussi dans certaine religion et de vouloir en parler a un homme peut mettre des barrières. Alors, je vais de voir m'assurer que la victime est à l'aise de vouloir en parler avec moi sinon je vais trouver une autre intervenante au quelle la personne à un lien de confiance.